





74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00
contact@ville-latronche.fr
www.latronche.fr

Horaires

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Fermeture à 15h45 le vendredi.

SERVICE ÉTAT CIVIL

Du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale,
à la petite enfance et aux outils numériques,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme,
au droit des sols, à la signature des permis de construire,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

Élizabeth Debeunne, adjointe déléguée
à la communication, l'intercommunalité et la Métropole,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux
et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture,
la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.
04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

Marine Legendre, déléguée à la participation
citoyenne, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Conciliateur de justice : Sur rendez-vous
sur conciliateurs.fr, rubrique « saisir contacter
le conciliateur de justice ». Présence à la mairie
deux mercredis/mois de 14h à 17h.

dans ce magazine...

édito 3

actualités

Maison des habitants, centre de tri,
bilan extinction nocturne,
élections européennes

4
-
5



© Utopikphoto



© Utopikphoto

expressions politiques

6
-
7

actu en images

Ville refuge, carnaval,
atelier budget participatif,
ateliers dans les écoles



8



dossier Budget 2024

9

délibérations



© Utopikphoto

10
-
13

vie locale

Canicule, faites du vélo,
parentalité, à la Faïencerie,
les 20 ans du Verbe être,
nouveaux commerces

14
-
17

micro-trottoir

18



19

agenda

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédactrice en chef : Karine Conticchio
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton
A collaboré à ce numéro : Caroline Meurs
Corrections : Carol Duheyon
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto,
Impression : Imprimerie Notre-Dame
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement
les informations municipales,
contactez le service communication.
Prochaines parutions : le 3 juin 2024 (l'Actu).



Dix ans

En 2014 nous avons été élus et en 2020 réélus. Il s'agissait d'abord de faire cesser l'indignité d'un conseil municipal incapable de s'entendre. Nous avons donc changé l'image de la commune, apaisé le travail de ses agents. Nous avons tenu nos engagements de solidarité, d'écologie, de bonne gestion, de participation citoyenne, sans distinction entre les quartiers. Nous avons redonné sa place à La Tronche à la Métropole.

En dix ans, il y a des choses qui changent et des choses qui ne changent pas. Il y a les temps courts et il y a les temps longs de la vie. Les premiers habitants du site du Cadran solaire sont arrivés, mais on est loin d'en avoir terminé l'aménagement. Bien des voiries ont été refaites, bien des arbres ont été plantés. Il y a moins de véhicules municipaux et ils sont moins polluants. L'éclairage public fait sa mue vers moins de consommation. Des caméras de vidéoprotection contribuent à la tranquillité publique, de même qu'une équipe de policiers municipaux renforcée et présente sur la voie publique. Il y a bien plus d'arceaux à vélos sur l'espace public, mais encore jamais assez. Et les sujets de stationnement et de circulation des automobiles sont toujours prégnants.

Nous sommes tournés vers l'avenir, avec une nouvelle école, avec le projet de Maison des habitants, avec les travaux de protection contre les risques, avec les projets supra communaux à La Tronche. Nos motivations et notre enthousiasme sont intacts pour défendre et préserver le bien public.

Bertrand Spindler

Maire



© Utopikphoto

Nécrologies

Séraphin Berthier est décédé le 4 mars dernier à l'âge de 86 ans. Conseiller municipal de la Ville de 2001 à 2007, il était aussi très impliqué dans la vie sociale et sportive de la région et un acteur passionné et actif au sein de notre commune.

Robert-Paul Carrichon, conseiller municipal d'opposition de 1989 à 1995, puis maire de 1995 à 2001, est décédé le 29 mars dernier à l'âge de 90 ans. Sous son mandat, la commune de La Tronche a connu un fort développement des services publics : la réalisation des restaurants scolaires, de la crèche, l'agrandissement de l'école maternelle Carronnerie, la construction de la halle des sports, de la bibliothèque municipale ou encore, la transformation de la salle des fêtes en salle de spectacles.



Séraphin Berthier



Robert-Paul Carrichon

Les membres du conseil municipal adressent leurs sincères condoléances aux familles.

Maison des habitants le projet prend corps

De février 2022 à aujourd'hui, ateliers participatifs et réunions de travail se sont enchaînés pour amener progressivement le projet de Maison des habitants du rêve à la réalité. Un futur lieu qui, sans impacter les activités existantes, prendra vie dans l'enceinte de la Villa Brise des Neiges pour sa position centrale dans la commune et sa facilité d'accès en transport en commun et en vélo. De plus, la proximité du parc, la présence proche d'équipements publics tels que la crèche, le dojo, de jeux d'enfants et, d'ici 2026, d'une nouvelle école maternelle, ont également favorisé ce choix. Ce lieu se veut ouvert à toutes et à tous, avec des horaires larges en journée et/ou en soirée, accessible aux personnes à mobilité réduite porte l'intention de favoriser les rencontres intergénérationnelles et de tous horizons, de créer du lien social, ou encore d'encourager les initiatives locales et les savoir-faire individuels en permettant des temps informels et spontanés. Un programme complet, travaillé collégialement et développé en deux phases d'aménagement, va être soumis à un architecte chargé d'étudier sa faisabilité technique, réglementaire et financière. Il est consultable sur le site latronche.fr/Participative et une réunion publique se tiendra à l'automne pour évoquer également les statuts et le mode de gouvernance de cette maison des habitants.

i 04 76 63 77 21, vie locale



© Utopikphoto



Extinction positive

Les chiffres du premier bilan effectué par l'Agence locale de l'énergie concernant l'extinction nocturne sont très encourageants. Si l'on compare l'année 2021 où l'éclairage public était permanent à l'année 2023 où l'extinction élargie a été mise en place, la consommation d'énergie baisse de 46 %. Les émissions de CO₂ enregistrent le même score : -46 %. Un bilan qui a de quoi réjouir pour les impacts bénéfiques sur l'environnement. C'est du côté des économies que le ratio 2021/2023 est le moins bon, compte tenu de l'augmentation du coût de l'énergie sur cette même période : la facture de l'éclairage public n'a ainsi baissé que de 14 %. Du côté de la sécurité, les statistiques officielles de la police nationale montrent une baisse de quasiment toutes les formes de délinquance entre 2021 et 2023 sur la commune de La Tronche, dont une baisse de 25 % du nombre de cambriolages. L'extinction nocturne partielle n'a donc pas créé de délinquance supplémentaire comme cela a pu être craint.

i 04 76 63 77 21,
pôle technique



L'Europe se joue en un tour

Dimanche 9 juin, les électeurs français et les électeurs européens votant en France, désigneront 81 des 720 députés qui siégeront au nouveau Parlement européen. Trop gros ? Trop loin ? Sachez, en tant que citoyen de l'Union, que ce Parlement adopte des lois qui concernent tout le monde : grands pays et petites collectivités, grosses entreprises et jeunes pousses, à l'échelle mondiale ou locale. Ce vote dessinera donc le paysage de la Communauté européenne et les décisions prises pour les cinq ans à venir. Pour voter, les inscriptions sur les listes électorales sont obligatoires et peuvent se faire en mairie jusqu'au vendredi 3 mai à 15h45. Les demandes dérogatoires qui concernent par exemple les jeunes devenant majeurs après cette date pourront être effectuées au guichet de l'hôtel de ville, du lundi 6 au jeudi 31 mai.



Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration soit à la gendarmerie de Meylan, à l'hôtel de police de Grenoble ou en ligne. L'électeur chargé de voter à votre place ne pourra détenir qu'une seule procuration faite en France. Pour accéder aux demandes de procuration en ligne, connectez-vous sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

i 04 76 63 77 31, élections

Tout beau, tout neuf

Et bientôt visitable ! Car c'est l'un des objectifs portés par le nouveau centre de tri : être pédagogique et ludique pour s'adresser aux particuliers et aux scolaires, afin que chacun comprenne mieux l'importance des gestes de tri dans la chaîne de la valorisation des déchets. Modernisé et plus performant, ce centre a vu sa capacité de traitement augmenter, passant de 39 000 à 51 000 tonnes par an, tout en consommant moins d'énergie grâce à des équipements de pointe : 72 kWh pour une tonne triée contre 91 kWh dans l'ancien système. Depuis le mois de janvier, il prépare au recyclage les déchets issus de 259 communes, soit près de 740 000 habitants. Il ne vous reste plus qu'à aller voir ça de près. L'espace pédagogique du site ouvrira ses portes aux visiteurs à partir de début juin et il est déjà possible de s'inscrire en ligne, sachant que les visites sont gratuites pour les habitants du territoire et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

i [grenoblealpesmetropole.fr](https://www.grenoblealpesmetropole.fr)
(découvrir et visiter le centre de tri)



© Clara Goubault - Grenoble Alpes Métropole

**Bon à
savoir**

Les portes de l'hôtel de ville resteront exceptionnellement fermées le **vendredi 10 mai**. Seules les personnes ayant un rendez-vous avec le CCAS ou l'état civil seront reçues. Les conditions d'accès au bâtiment leur seront communiquées au préalable par les services concernés.



6

le mag n° 43 mai 2024

▲ Ville refuge

Mercredi 14 février, l'historien François Boulet a de nouveau réuni un public nombreux dans la Villa Brise des Neiges pour évoquer le passé refuge de ce lieu et celui de la commune entre 1940 et 1944. Chants et témoignages ont nourri cet après-midi de commémoration de beaucoup d'émotions.

▶ Ateliers préparatoires

Trois porteurs de projets sont venus chercher des renseignements pour formaliser leurs idées dans le cadre du budget participatif #2 mercredi 27 mars. Ils étaient sept lors du second atelier organisé le 10 avril avec des projets inédits.





Les légumineuses sont leurs amies

La Ville, qui souhaite donner du sens à l'alimentation en éveillant les papilles et la curiosité des plus petits, a souscrit aux ateliers proposés par le Parc naturel régional de Chartreuse. À deux reprises, dans chaque groupe scolaire, les enfants ont pu faire connaissance avec les légumineuses. Vendredi 5 avril, c'était le tour des élèves de moyenne et grande section de l'école Carronnerie.

7



◀ Samba !

C'est en fanfare que le défilé du carnaval s'est élancé depuis le parc de la Villa des Alpes pour arpenter les rues de la ville samedi 6 avril, sous une chaleur saharienne. Un défilé joyeux, accompagné des bonhommes réalisés par le centre de loisirs et l'Espace jeunes.



Le cèdre peut être conservé !

Nous connaissons bien l'importance de la végétation en ville, surtout en cette période où de nombreux arbres souffrent des conditions climatiques nouvelles, en sachant bien que les arbres nouveaux que nous plantons aujourd'hui ne produiront une belle ombre que plus tard. Au pied de la nouvelle école maternelle, à construire sur le site de l'ancienne école Brise des Neiges, se trouve un cèdre. Depuis dix mois, la question du maintien de cet arbre est posée. Des spécialistes ont été consultés. Une étude minutieuse de son système racinaire a été réalisée. Un travail patient a été fait avec l'équipe d'architectes qui porte le projet, pour trouver des solutions. Et nous pouvons l'annoncer aujourd'hui avec soulagement : le cèdre peut être conservé ! Moyennant quelques adaptations des surfaces scolaires prévues, le bâtiment pourra être éloigné de l'arbre d'une distance de quatre mètres, ce qui devrait à la fois préserver les racines et les branches de l'arbre, sans gêner le futur bâtiment. Aux architectes maintenant de préparer le permis de construire.

Le site est actuellement occupé par les installations du chantier du réseau de chauffage urbain qui va alimenter la future école, la Villa Brise des Neiges, ainsi que le bâtiment de la Pallud. La commune étudiera également la rénovation du parc public, qui se fera à l'issue des travaux de construction de la nouvelle école, dont l'ouverture est prévue en 2026.

La densification s'accroît... la qualité de vie se dégrade

Le dernier conseil municipal a été l'occasion de découvrir le Plan local de l'habitat qui est le document d'orientation métropolitain de stratégie immobilière. Concernant La Tronche, les propositions les plus marquantes portées par la municipalité sont d'une part d'accroître l'offre de logements sociaux à hauteur d'un minima de 35 % pour la plupart des opérations, de limiter la construction de maisons individuelles et de densifier l'offre de logement dans le tissu pavillonnaire. L'objectif affiché est de construire plus de 270 logements entre 2025-2030.

Cela ne peut que susciter une inquiétude croissante car cela vient s'ajouter aux 426 logements actuellement construits ou en cours de construction.

C'est évidemment disproportionné au regard du nombre d'habitants sur La Tronche, impactant d'un point de vue financier, car les impôts ont explosé l'année dernière pour financer les infrastructures liées à l'accroissement excessif de la population. C'est également incohérent d'un point de vue climatique, car cette densification multiplie les îlots de chaleur, nuisant radicalement à la qualité de vie d'une partie importante de la population tronchoise.

On s'interroge encore sur l'absence d'ambition de cette municipalité en matière de végétalisation des projets immobiliers. La désartificialisation des sols des écoles ne saurait compenser à elle seule tout le béton déversé en masse sur notre commune. Le projet du cadran solaire étant l'illustration parfaite de cette politique.

Les élus de la majorité
La Tronche pour vous & avec vous.

Édouard Ytournel, Isabelle Broise, Jean-François Redon,
Jacques Dupuy, **Un Nouveau Visage Pour La Tronche.**
nouveauvisagepourlatronche@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Mais quelle supercherie !

Le 1^{er} août dernier, on pouvait lire sur le cèdre remarquable situé dans le parc de la Villa Brise des Neiges qu'il allait être abattu pour permettre la construction d'une école maternelle. Le maire en annonçant le début des travaux avait en effet entériné son abattage. Immédiatement notre groupe est intervenu, nous avons mené une grande campagne d'information et de protestation auprès des Tronchois et notamment dans le *Dauphiné libéré*, puis au journal de France 3 Alpes à la télévision... Nous précisons qu'il était possible d'épargner cet arbre majestueux. Nous avons fait intervenir un professeur d'urbanisme. Ces actions ont obligé le maire à retirer son autorisation et demander des expertises. Ces nouvelles études permettent de maintenir l'arbre, la logique aurait voulu qu'elles soient menées en amont. Aujourd'hui, avec beaucoup de cynisme, le maire récupère à son actif le maintien de cet arbre qu'il avait initialement condamné. Revenir sur l'étude préalable c'est aussi des dépenses supplémentaires qu'il a fallu entreprendre. Quant au budget 2024 de la commune, nous avons voté contre. Après la hausse historique des impôts en 2023, +18,6%, nous avons constaté que l'équipe majoritaire a constitué une cagnotte qui aurait pu être utilisée pour alléger les charges sur les Tronchois. Depuis le début du mandat on assiste à des errements budgétaires, augmentations injustifiées et dépenses non maîtrisées, que ce soit pour le cèdre de Brise des Neiges où les impôts.

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel,
Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche**.
unispourlatronche@gmail.com

Lors du conseil municipal du 5 février,
sept délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

Délibération n° 6

Travaux d'aménagement route de Chartreuse

La Ville participe à hauteur de 233 807,93 € HT au coût des travaux de réaménagement de la route de Chartreuse. Cette participation est formalisée par une convention de versement d'un fonds de concours avec Grenoble Alpes Métropole et le Smmag en charge des mobilités. Un acompte de 30 % sera payé en 2024 et le solde ajusté aux dépenses réelles sera versé 12 mois après la signature de la convention. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 1 151 092,36 € HT.

Votée à l'unanimité

Lors du conseil municipal du 25 mars,
13 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

Délibération n° 10

Budget primitif 2024

Le projet du budget primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses avec 10 456 000 € en fonctionnement et 4 478 000 € en section investissement.

Votée à la majorité des voix

“

*L'avenir n'est jamais
que du présent
à mettre en ordre.
Tu n'as pas à le prévoir,
mais à le permettre.*

*Antoine de Saint-Exupéry,
auteur et aviateur français*



Une Ville prête à **investir** !

L'augmentation des taux d'imposition en 2023 permet à la Ville de retrouver des capacités financières à la hauteur du plan d'investissement ambitieux voulu pour la commune et ses habitants. La Tronche est prête à investir donc, mais est aussi en mesure d'absorber les charges de fonctionnement qui en découleront.

L'impôt, à notre échelle locale, est une façon de participer aux services que l'on utilise et ils sont nombreux chaque jour. Emprunter une rue propre et sécurisée, jeter un papier dans une poubelle urbaine, utiliser la cantine ou une garderie périscolaire, profiter d'une piscine l'été, recevoir une copie d'acte d'état civil, courir dans un stade, voir un spectacle sur scène, choisir un livre parmi un fonds gratuit de 24 600 ouvrages, trouver un espace d'animation pour son ado, s'émerveiller d'un feu d'artifice, bénéficier de la quiétude d'un parc ou d'un gymnase équipé, chauffé et éclairé... Ils ont la forme d'un espace public ou d'une présence humaine, implicitement des deux. Pour le maire Bertrand Spindler et Pierre Despres, conseiller municipal délégué aux finances, « *l'impôt fait partie des recettes nécessaires pour maintenir le niveau de services dont chaque habitant doit pouvoir disposer au fil de la vie et de ses besoins. Investir, fonctionner, aujourd'hui et à l'avenir, sans alourdir le budget par trop d'emprunts et de dettes : c'est notre vision d'une gestion communale saine et solidaire* ».

Investir, en 2024 et au-delà

« *La Tronche est une commune qui bouge, qui évolue et qui anticipe les nécessités de transition* » poursuivent les élus. Ainsi, les investissements annuels et pluriannuels portent sur des projets d'envergure et structurants pour les habitants, tels que la construction de la nouvelle école maternelle et de son restaurant scolaire ou le travail au long cours mené pour protéger les habitations du risque de chute rocheuses. Ils permettent aussi de préserver ou d'améliorer les infrastructures communales existantes, comme rendre accessible la salle du conseil municipal et des mariages aux personnes à mobilité réduite, agrandir et réhabiliter les locaux de la police municipale ou entretenir

la piscine et les équipements sportifs. Enfin, ils permettent de poursuivre les actions inscrites au plan climat de la Ville. En 2024, il sera par exemple question de mettre en place un réseau de chaleur urbaine pour desservir le bâtiment de La Pallud, la future école et la Villa Brise des Neiges ; d'acquérir des véhicules propres, dont un utilitaire et des vélos électriques ; d'équiper les tribunes du stade de panneaux photovoltaïques en autoconsommation. Investir, c'est aussi maintenir un parc informatique efficient qui accompagne la dématérialisation des démarches administratives. « *Sur cette année budgétaire, aucun recours à l'emprunt ne sera nécessaire et la Ville, qui dispose d'un taux d'épargne de 18 %, est en bonne santé financière.* »

Servir, encore et toujours

Comme toute entreprise, une ville ne peut fonctionner sans les femmes et les hommes qui y travaillent. Et l'exigence de qualité d'accueil et d'animation des enfants, de prise en compte des publics sensibles,

en bonne santé. La masse salariale, comme on l'appelle comptablement, représente 57 % du budget de fonctionnement. Ce sont à La Tronche 132 agents communaux et 29 rattachés au budget propre du Centre communal d'action sociale, agents dont les spécialités diverses sont adaptées à la bonne marche de la collectivité et à l'ensemble des services rendus directement ou indirectement aux habitants de tous âges. Le budget de fonctionnement englobe également les charges à caractère général telles que les dépenses d'énergie et d'entretien courant qui, comme partout, ont été et sont encore impactées par l'inflation.

« *Nous pouvons nous satisfaire du fait que les dépenses réelles de fonctionnement n'augmenteront que de 2,7 % en 2024 alors que l'inflation est de 4 %. Car contenir les dépenses, maintenir un haut niveau de service public et dégager des recettes nécessaires pour mener des investissements structurants pour l'avenir, cela va dans le sens de notre engagement. Les conditions budgétaires actuelles nous permettent en effet d'envisager sereinement l'accueil de nouveaux habitants, l'ouverture d'une nouvelle école, tout en continuant de proposer un service public de qualité à tous les Tronchois* », concluent les élus.

“
Sur cette année budgétaire,
aucun recours à l'emprunt
ne sera nécessaire et la commune,
qui dispose d'un taux d'épargne
de 18 %, est en bonne santé
financière.

d'accès à la culture et aux sports est ici très forte. Sans oublier l'expertise singulière demandée à l'état civil de notre commune ou à celle déployée par les espaces verts pour maintenir la biodiversité et notre environnement naturel

Retrouvez toutes les éléments concernant le budget 2024 sur le site internet latronche.fr

BUDGET COMMUNAL

10 456 000 €

Budget prévisionnel de fonctionnement
de la commune, équilibré en dépenses et recettes.

Dont **57 %** de masse salariale



4 478 000 €

Budget prévisionnel d'investissement
de la commune, équilibré en dépenses et recettes.

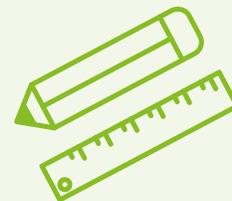
Dont **1 072 000 €**
pour la future école et le restaurant scolaire,

583 000 €
pour la transition écologique

et **73 000 €**
d'études pour la protection
des chutes de blocs.



En 2024, la Ville verse
une subvention de
800 000 €
au CCAS



BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET PETITE ENFANCE

1 573 000 €

Budget prévisionnel
de fonctionnement du CCAS,
équilibré en dépenses et recettes.

77 % de masse salariale



Taux d'imposition
En 2024, la commune
maintient le taux
des trois taxes :

14,56 %
pour la taxe d'habitation
sur les résidences secondaires

47,66 %
pour la taxe sur le foncier bâti

82,08 %
pour la taxe sur le foncier non bâti

56 300 €

Budget prévisionnel d'investissement du CCAS,
équilibré en dépenses et recettes.



Passez l'été en toute sécurité

Face aux probables vagues de chaleurs de cet été, le Centre communal d'action sociale lance les inscriptions sur le registre canicule. Il permet d'assurer une veille sociale auprès des personnes âgées ou fragilisées par une perte d'autonomie, pendant ces périodes estivales propice à l'isolement. Toute personne âgée ou en situation de handicap peut faire une démarche d'inscription volontaire ou être référencée par le biais de son représentant légal en contactant le CCAS, à la Villa Brise des Neiges.

En cas de fortes chaleurs, quatre niveaux d'alerte sont activés. Le niveau 1 correspond à l'enclenchement du dispositif entre le 1^{er} juin et le 31 août et le niveau 4, a une mobilisation maximale avec un suivi téléphonique régulier et visite si nécessaire.

i 04 76 42 55 97, CCAS

Ça roule

La 9^e édition de l'événement Faites du vélo se déroulera du 13 au 26 mai dans la métropole. Deux semaines de festivités à l'approche des beaux jours pour découvrir la petite reine sous toutes ses facettes, de la balade en vélo électrique au ciné-vélo.

À La Tronche, les amoureux du deux-roues sont attendus le **samedi 18 mai à 9h et 10h** au stade Louis-Galliard pour profiter d'une balade d'une heure en vélo électrique, encadrée par un moniteur.

Pour les plus de 12 ans. Prêt du matériel sur place.

i Inscription sur faitesduvelo.com



Le Verbe être fête ses 20 ans

En 2004, la bibliothèque municipale le Verbe Être posait ses livres et autres ouvrages chemin Pont Prouillet. Plus qu'un simple lieu de lecture, c'est un endroit où les gens se rencontrent et où les histoires prennent vie. Pour marquer cet anniversaire, la bibliothèque accueille dès le 14 mai, l'exposition "Abysses abîmés" de l'illustrateur et auteur Mathias Friman, qui plonge le public au cœur des océans...

L'illustrateur sera également présent pour la création d'une fresque collective lors des temps d'animations et de festivités qui se dérouleront **du mercredi 29 mai au samedi 1^{er} juin**.

Il sera question d'ateliers origami, couture, de conférence décalée et aussi de flashmob. Retrouvez le programme détaillé sur le site de la Ville latronche.fr

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Être parent, un jeu d'enfant ?

Entre mai et juin, deux rendez-vous sont consacrés aux parents de petits et grands enfants.

Comment accompagner les plus jeunes qui grandissent dans un monde d'écrans ? Noémie Rubat du Mérac, chargée de projets d'éducation aux médias et formatrice à la Maison de l'image, interviendra le **jeudi 23 mai à 20h30** à la Villa Brise des Neiges. Dédiée aux parents d'enfants âgés de 0 à 9 ans, la conférence "Les écrans et nos enfants : repères pour accompagner les plus jeunes et faire des outils numériques des alliés au service de l'éducation" sera ponctuée d'échanges et reviendra sur les idées reçues, les besoins des enfants en fonction de leur âge, sans oublier le rôle des adultes. Entrée libre.

i 06 29 59 32 38, référente parentalité



L'Espace jeunes propose un temps d'animations ouvert aux parents et à leurs adolescents le **mercredi 12 juin de 17h à 19h30** dans ses locaux. Créer du lien, échanger sur les problématiques rencontrées pendant cette période particulière : ce moment sera l'occasion de rencontrer la référente parentalité pour en parler. Un point ressource sera à disposition avec les informations de la mission locale sur l'orientation et un choix de lectures ciblées par les bibliothécaires. Et quoi de mieux qu'un baby-foot et des jeux de société pour entretenir le lien familial ? Ouvert à tous.

i 04 76 63 38 20, Espace jeunes, espace Doyen Gosse

travaux

en cours

Avenue de Verdun
Travaux de rénovation des réseaux humides
Impact ponctuel sur la circulation
Jusqu'à fin mai

Chemin Fortuné-Ferrini
Fermeture définitive à la circulation jusqu'au parking
Création d'un skate park
Jusqu'à juin

22 Chemin de la Carronnerie
Chantier privé, démolition
Impacts sur la circulation
Jusqu'à juillet

Secteur Pallud (parc Brise des Neiges, chemins Duvernay, Saint-Ferjus, Pallud)
Mise en séparatif et reprise des réseaux du bâtiment Pallud
Jusqu'à septembre
Raccordement au réseau de chauffage urbain
Jusqu'à décembre
Impacts sur la circulation piétonne, cycle et voiture

Route de Chartreuse entre la Grande Rue et le chemin de Mentonne
Travaux d'aménagement de surface
Fermeture de la route de 7h30 à 17h en semaine
Jusqu'à décembre

Boulevard de la Chantourne, entre le rond-point de Décathlon et le carrefour des hôpitaux
Travaux d'aménagement d'une piste cyclable bi-directionnelle
Mise en sens unique pendant les travaux.
Suivre déviations en place.
Jusqu'à mai 2025

Chemin Eymard-Duvernay
Chantier privé, construction
Impact sur la circulation
Jusqu'à fin 2025

c'est fait

Route de Chartreuse (section basse)
Reprise des réseaux d'eau et d'assainissement

Chemin Jules-Rey
Désamiantage et démolition de l'ancienne école Brise des Neiges

Espace Doyen Gosse
Travaux de reprise de l'assainissement et désimperméabilisation d'une partie de la cour
Jusqu'à juin

état civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances

Le 25 janvier,
Robin Geranton
Le 28 janvier,
Clara Pison
Le 12 février,
Gaspard Uvietta
Le 28 mars,
April Tchakalova Bayart

Décès

Le 24 janvier, **Michelle Pic**
Le 12 février, **Wilhelm Mura**
Le 16 février, **Fabiano Di Centa**
Le 26 février, **Michel Berger**
Le 28 février, **Josette Guignier**
Le 28 février, **Odette Collavet**
Le 10 mars, **Michel Jacob**
Le 16 mars, **Laurette Féraud**
Le 24 mars, **Jimmy Piot**
Le 29 mars, **Robert-Paul Carrichon**



© Utopikphoto

L'école au musée

Depuis la rentrée, chaque classe du groupe scolaire Carronnerie, de la petite section de maternelle au CM2, participe à un projet départemental en arts visuels autour du textile et du vêtement auquel l'école s'est inscrite. L'idée ? En lien avec le musée Hébert et dans le cadre de l'exposition « Vêtements et élégance. 1800-1900 » et de celle des photographies de Denis Rouvre qui ont débuté en février, les élèves ont contribué à concevoir une robe à crinoline du XIX^e siècle qui sera exposée au musée ce mois de mai. Accompagnés dans leur ouvrage par une costumière de théâtre, ils se sont approprié pendant plusieurs mois tissus, rubans et boutons, ont récolté des matières compilées dans des tissuthèques, abordent en classe, et selon les niveaux, l'histoire du vêtement, ce qu'il dit de la position sociale, l'évolution des tenues, mais aussi les questions du recyclage et de la récupération. Enseignants et élèves se sont enrichis à travers cette approche textile de l'art plastique. La date de la mise en exposition de la robe n'est pas connue à l'heure où nous rédigeons ces lignes.

i 04 76 18 27 91, école élémentaire Carronnerie

Atelier au musée pour les CP/CE1, lundi 25 mars.

Je rêvais d'Un autre monde

L'association Un autre monde, atelier d'expression et de loisirs créatifs, monte sur la scène de la Faïencerie pour sa représentation de fin d'année. **Samedi 25 mai à 17h**, les enfants présenteront l'Arc-en-ciel des couleurs, et le **vendredi 31 mai à 19h**, ce sera au tour des adolescents et des adultes de jouer des saynètes théâtralisées. Ces deux soirées sont le fruit d'un travail d'écriture collective, d'inspiration et d'adaptation.

i Sur réservation au 06 82 48 85 31



© Un autre monde

Lire, une histoire de familles



Clément Blard, 11 ans et Marie-Hélène Laverlochère son aînée de quelques printemps, sont les deux plus grands emprunteurs de livres de la bibliothèque municipale ; 2 128 ouvrages pour lui et 1 703 pour elle. Ils ne se connaissent pas mais partagent un goût prononcé pour la lecture dont la transmission est familiale. *« Ça me vient de mon père qui avait une passion pour l'histoire et dont j'ai hérité. Je lis toute sorte de revues et d'ouvrages, toutefois ma préférence va aux biographies et aux romans très inspirés par la vie réelle. Si je devais citer un livre qui m'a touchée ce serait Belle Greene, d'Alexandra Lapierre »* témoigne Marie-Hélène, sensible à la qualité des écrits. Clément, dont toute la famille a régulièrement franchi les portes du Verbe être, a une préférence pour les bandes-dessinées, les mangas et parfois les romans jeunesse qu'il dévore. *« Je prends douze livres à chaque fois qui me font ma dose de lecture pour quatre à cinq jours. Il m'arrive d'en relire certains, sinon j'explore. Là, je viens de commencer Jules Verne. »* Félicitations à ces deux grands lecteurs encore surpris d'arriver en tête du palmarès dressé par les bibliothécaires à l'occasion des 20 ans du Verbe être.



Nouveaux commerces

Only vape

Salomé Pyr -Breuil a ouvert un commerce de cigarette  lectronique et de flacons d'e-liquide au 30 Grande Rue. Elle propose le recyclage des anciennes cigarettes et des flacons vides et accueille un Relais Pickup pour les colis. Le responsable du magasin, Vincent Presti, vous accueille du mardi au vendredi de 9h   19h et le samedi de 10h   18h.



Galerie GR93

Isabelle Broise a ouvert une galerie d'exposition de peinture GR93 au 93 Grande Rue. Elle expose ses toiles et y organise un  v nement tous les deux mois. Elle accueille sur rendez-vous au 06 12 86 25 36.

isabellebroise.com

Qu'attendez-vous de la bibliothèque pour les 20 ans à venir ?

Une mise en place de supports numériques.

Virginie, 50 ans

Plus de livres audio.

Bertrand, 58 ans

Franchement, elle est déjà très bien la bibliothèque. Qu'en attendre de plus ? Peut-être plus de revues et livres en anglais.

Simon, 17 ans

Que la bibliothèque arrive à toucher de nouveaux publics qui ne la connaissent pas.

Bérangère, 46 ans

J'aimerais qu'on nous fasse de la lecture.

Cathy, 67 ans

Continuer à avoir toutes les nouveautés.

Catherine, 68 ans

Je la fréquente peu pour le moment, mais peut-être que maintenant je vais plus y aller. J'aime bien les expositions proposées et j'aimerais qu'il y en ait toujours autant.

Joëlle, 70 ans

Pour les 20 prochaines années, je souhaiterais que la bibliothèque reste un lieu culturel où l'on puisse discuter avec d'autres autour d'un café.

Nicolas, 54 ans

Pour les 20 prochaines années, je souhaite déjà qu'elle continue. J'en suis assez contente, elle est très dynamique. Ils font aussi plein de choses pour les enfants et mes petits enfants sont tronchois.

Sylvia, 67 ans

Je ne voudrais pas grand-chose, elle est très bien, elle est parfaite.

Juliette, 13 ans

Continuer à prendre des livres pour progresser et apprendre des choses.

Blessine, 27 ans

Que la bibliothèque continue de nous proposer plein d'ouvrages parce que nous sommes dans un monde où il y a de moins en moins de livres donc on vient en chercher chaque semaine de plus en plus.

Jérôme, 50 ans

J'attends qu'elle puisse être suffisamment soutenue pour présenter la même richesse, la même diversité et le même accueil.

Marie, 87 ans

Les principaux rendez-vous à La Tronche en mai 2024

Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site latronche.fr

Démarches administratives et numériques

La conseillère en économie sociale et familiale vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne, y compris pour vos démarches en ligne.

Lundi 9h-12h

Sans rendez-vous. Au CCAS.

i 06 32 27 26 10

Vendredi 3 mai Café des aidants

14h On ne se parle plus : la communication à l'épreuve de la maladie. À la bibliothèque Simone Lagrange/Mi-plaine, avenue des Aiguinards à Meylan.

i 04 76 42 55 97, CCAS



Vendredi 3 mai Tout est normal

20h30 Un concert fiction entre musique et mots. Dès 12 ans. À la Faïencerie.

i 04 76 63 77 49, la-faïencerie.fr

Samedi 4 mai Marché des jardiniers

9h30-17h30 Au centre commercial Doyen Gosse.

i 04 76 63 77 21, vie locale

Mercredi 8 mai Commémoration de l'armistice de 1945

12h15 Cérémonie, place de l'Église.

i 04 76 63 77 05,

administration générale

Lundi 13 mai Repair café

18h-22h Venez faire réparer vos objets en panne et vos textiles dans les locaux de l'espace Doyen Gosse.

i 06 74 63 63 73

Du 14 mai au 8 juin Exposition

Abysses abîmés La pollution des mers provoquée par les déchets humains vue par l'illustrateur Mathias Friman. À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Mercredi 15 mai Le temps des p'tits loups

10h30 et 17h Lectures à voix haute pour les enfants sur le thème Les p'tits loups visitent la savane.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Jeudi 16 mai Bob et moi

20h30 Une recharge d'énergie positive sur les traces d'un homme né dans un ghetto jamaïcain et devenu une légende.

i 04 76 63 77 49, la-faïencerie.fr

Samedi 18 mai Faites du vélo

9h et 10h Balade en vélo électrique. Rendez-vous au stade Louis-Galliard. Sur inscription.

i faitesduvelo.com

Mardi 21 mai Une peau plus loin

19h30 Un récit poignant plein de dérision, d'espoir et d'humanité dans laquelle la musique vibre.

i 04 76 63 77 49, la-faïencerie.fr

Jeudi 23 mai Rendez-vous de quartier

18h Les élus donnent rendez-vous aux habitants du quartier Chantemerle à l'arrêt scolaire Chantemerle.

i 04 76 63 77 21, vie locale

Jeudi 23 mai Les écrans et nos enfants

20h30 Conférence animée par Noémie Rubat du Mérac. Pour les parents d'enfants âgés de 0 à 9 ans. À la Villa Brise des Neiges. Entrée libre.

i 06 29 59 32 38, référente parentalité

Samedi 25 mai Représentation de fin d'année

17h Le groupe des enfants sur scène. Par l'association Un autre monde. À la Faïencerie.

i 06 82 48 85 31, carpediem-unautremonde.fr

Lundi 27 mai Atelier origami

14h Dans le cadre des 20 ans de la bibliothèque le Verbe être. À la Villa Brise des Neiges. Ouvert à tous.

i 06 32 27 26 10, CCAS

Activités Villa Brise des Neiges Club et CCAS

programme proposé par le CCAS et le club Brise des Neiges (les activités du club sont marquées par un astérisque *)

Jeudi 2 mai

14h30 Après-midi récréatif (jeux, scrabble)

Jeudi 16 mai

Repas traiteur*

Jeudi 16 mai

15h Documentaire sur Miró

Jeudi 23 mai

15h Conférence Les femmes-artistes peintres au tournant du xx^e siècle

Jeudi 30 mai

15h Visite guidée au musée de Grenoble pour l'exposition « Miró ». Un brasier de signes

**i CCAS - Villa Brise des Neiges
04 76 42 55 97**

**i Club Brise des Neiges
07 82 93 79 54**

Lundi 27 mai Conseil municipal

19h30 L'ordre du jour est à télécharger une semaine avant sur le site de la Ville.

i 04 76 63 77 05, administration générale

Du 29 mai au 1^{er} juin Les 20 ans du Verbe être

Programme des animations à retrouver sur latronche.fr

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 31 mai Représentation de fin d'année

19h Les groupes ado et adultes sur scène. Par l'association Un autre monde. À la Faïencerie.

i 06 82 48 85 31, carpediem-unautremonde.fr



avoir

Verbe transitif

Exemple : être ou avoir, depuis 2004
la Ville de La Tronche a choisi.

vingt

Adjectif numéral invariable

Exemple : cette année, la bibliothèque
le Verbe être souffle ses vingt bougies.

temps

Nom masculin

Exemple : un temps de trois jours où la bibliothèque
le Verbe être nous réserve plein de surprises :

EXPO | ATELIERS | SPECTACLES | CONTES

La bibliothèque
le Verbe être
fête ses
20 ans

du
29.05

au
01.06

2004--2024

isère
LE DÉPARTEMENT

